



Adresse de la FSU 72 aux personnels des établissements scolaires de la Fonction publique d'État et Territoriale.

L'annonce par E. Macron de la réouverture des écoles, collèges et lycées, à compter du 11 mai, a pris tout le monde de court et nombreuses sont les interrogations et inquiétudes que cette annonce génère.

La mise en avant, par le Chef de l'État, de la nécessité de lutter contre les inégalités scolaires pourrait être audible si ce pouvoir avait manifesté le moindre souci de ces inégalités jusqu'ici. Tout au contraire, il n'a cessé de traiter par le mépris et l'indifférence les interpellations de la FSU sur ce sujet. Il serait bien étonnant que, soudain, ce soit là sa priorité.

La FSU 72 n'est pas dupe : la réouverture, même progressive, des établissements scolaires a pour but principal de permettre aux parents de se rendre à nouveau à leur travail. L'impératif économique est évident. C'est bien à une commande patronale que répond cette décision.

Nous aurions pu attendre du gouvernement et de notre ministère en particulier qu'il ait planifié les conditions du déconfinement dans l'éducation. Il n'en est rien comme le prouvent les déclarations contradictoires de J.M. Blanquer au lendemain des annonces présidentielles. Rien n'est prêt, rien n'est prévu et, une nouvelle fois, c'est l'improvisation qui règne. C'est aussi cette impréparation que dénonce la FSU 72.

Même progressive, la réouverture des établissements scolaires se heurte à des réalités qui la rendent difficile :

- les salles de classe ne peuvent permettre de respecter les distances de sécurité. Et comment garantir la distanciation sociale dans les cours de récréation, dans les transports scolaires, transports en commun, dans les restaurants scolaires et les internats où même s'ils sont espacés, les élèves devront enlever leur masque (à supposer qu'ils en aient) ?
- dans de nombreux établissements les couloirs excèdent à peine 1 mètre de largeur. Comment s'y faire croiser des centaines d'élèves en respectant les distances de sécurité ?
- dans les écoles, les élèves les plus jeunes ne peuvent pas comprendre la nécessité des distances de sécurité et des gestes barrière. Est-il vraiment envisagé de demander à des enfants, notamment de maternelle et de primaire de porter des masques 6h à 9h par jour ? De rester à distance de leurs camarades, ami-es et des adultes qui les encadrent ?
- dans les écoles comme dans les établissements du second degré, le nombre de lavabos et la quantité de savon sont insuffisants pour garantir que les élèves puissent se laver régulièrement les mains.
- les distances de sécurité seront également impossibles à respecter pour les personnels AESH en charge des élèves en situation de handicap.

L'École n'est pas une garderie pour permettre la reprise de l'activité économique. Les professeur-es, les AESH, les personnels de vie scolaire, personnels administratifs, assistantes sociales, agents des collectivités..., tous les personnels exerçant dans les établissements scolaires et les élèves

doivent pouvoir être libéré-es de tout souci sanitaire pour pouvoir se consacrer pleinement à leur activité professionnelle, et notamment à la restauration du lien pédagogique.

Il en est de même pour les agent-es de collectivités territoriales qui travaillent dans les établissements scolaires: agents techniques des collèges et des lycées, ATSEM, agents de restauration, de ménage, personnels d'animation...

Le service public d'Éducation Nationale doit garantir la sécurité sanitaire de tous ses personnels, de tous les élèves et de leurs familles. Cette garantie ne semble pas à portée de main d'ici au 11 mai.

La FSU exige donc, avant toute décision de réouverture des crèches et des établissements scolaires, des garanties concrètes de la part de l'État et des employeurs territoriaux :

- les personnels vulnérables ou en position de vulnérabilité ne doivent pas revenir en classe. Ils doivent bénéficier des Autorisations Spéciales d'Absence comme à l'heure actuelle et dans les mêmes conditions.
- un protocole de reprise du travail le plus précis possible doit être mis en place afin de garantir la sécurité de tous les personnels et de tous les utilisateurs des différentes structures d'accueil. Ce protocole doit être défini par le CHSCT dont la FSU 72 demande la réunion dans les délais les plus brefs.
- l'ensemble des personnels (enseignants, AED, AESH, ATSEM, agents techniques, infirmières, Psy-EN) et utilisateurs doit disposer, dès le 11 mai, de tous les matériels de protection nécessaires.
- les médecins scolaires et les infirmières scolaires doivent pouvoir assurer efficacement le suivi sanitaire de l'ensemble des personnels et des utilisateurs. La scandaleuse pénurie de médecins et d'infirmières, pénurie totalement négligée depuis des décennies par les différents gouvernements, souligne, dans ces circonstances, leur importance essentielle. La FSU 72 revendique une nouvelle fois des recrutements massifs dans ce domaine.
- des précisions doivent être apportées, au plus vite, quant aux activités périscolaires évoquées par le ministre.
- contrairement à ce que dit le gouvernement, le dépistage des personnels et des élèves doit être massif.
- le retour des élèves, des stagiaires de la formation professionnelle et des apprentis doit être précédé d'un temps d'échanges entre les collègues pour définir les modalités pédagogiques de la période qui s'ouvre. De même, tous les personnels (de l'éducation nationale et agent-es territoriaux) doivent pouvoir se réunir afin de s'approprier les modalités pratiques du déconfinement. Ce temps, hors présence des élèves, est indispensable.
- tout ce qui précède concerne tout aussi bien l'Éducation Nationale que l'Enseignement Agricole public. Il ne saurait être question que les modalités de reprise soient différentes d'un ministère à l'autre.

Si ces conditions venaient à ne pas être remplies, la FSU 72, en toute responsabilité, soucieuse avant toute chose de la santé des personnels, des élèves et de leurs familles, appelleraient les différents personnels à faire jouer leur droit de retrait.